Deux fois plus de Roms expulsés de leurs camps en 2013 qu'en 2012. Rappel : Les préfets contraints de reloger les Roms

14/01/2014 à 11h59

Le gouvernement a procédé en 2013 à un nombre record d'évacuations de campements roms, avec près de 20.000 personnes expulsées, deux fois plus qu'en 2012, selon un rapport présenté aujourd'hui par la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et l'European Roma Rights Center (ERRC).



En 2013, d'après cette étude, les autorités ont démantelé 165 campements sur les 400 recensés en France, expulsant 19.380 personnes contre 9.404 en 2012 (97 camps) et 8.455 en 2011. Moins de 17.000 Roms, principalement originaires de Roumanie ou de Bulgarie, vivent dans des campements illicites, selon des statistiques officielles. **Le nombre d'expulsions est supérieur car certaines personnes ont été déplacées à plusieurs reprises au cours de l'année.**

"Ces évacuations forcées sont l'expression d'une politique de rejet" des Roms, qui a "empiré" sous la gauche, déplorent les auteurs du rapport. "Les autorités ne souhaitent qu'une seule chose: leur retour dans leur pays d'origine." Mais, soulignent-ils, cette politique est "injustifiable, coûteuse et inutile puisque (…) les Roms vivent toujours en France dans un bidonville qu'ils ont reconstruit un peu plus loin".

Alors que les expulsions ralentissaient d'ordinaire à l'approche de la période hivernale, elles se sont maintenues au dernier trimestre 2013 avec 5.408 personnes expulsées,

selon ce décompte réalisé en recoupant les témoignages d’associations et les articles de presse.
Le Figaro

Les préfets contraints de reloger les Roms

Après Lyon, au début du mois, c’est à Ris-Orangis, en banlieue parisienne, qu’un préfet se trouve assigné par les familles de ressortissants roumains qu’il venait de faire expulser. Motif invoqué: le représentant de l’État n’applique pas le droit européen et surtout **la circulaire Valls du 26 août 2012 qui impose, en cas de démantèlement de camp, de procéder à un diagnostic social et de proposer des solutions d’hébergement et d’insertion aux populations concernées.**

Le Figaro